

## ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées et de résilier dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la répartition des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAYAS-LAFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

15 Octobre 1875.

## Chronique générale.

On lit dans le *Journal des Débats* :

On s'occupe beaucoup depuis quelque temps du mode de scrutin qui paraît avoir le plus de chances d'être adopté lors de la discussion de la loi électorale. Naturellement, chacun, prenant son désir pour la réalité, affirme, celui-ci que le scrutin d'arrondissement l'emportera, celui-là que le scrutin de liste passera.

Si nous tenons compte de la division qui régnait sur ce point au moment où la Chambre a pris ses vacances, il nous semble très-difficile de préjuger dès à présent lequel de ces deux modes de scrutin obtiendra la majorité.

Le succès dépendra non-seulement du moindre incident politique qui pourra naître avant le vote, mais aussi des arguments développés à la tribune en faveur de l'un ou de l'autre scrutin.

Les partisans du scrutin de liste ont espéré un instant obtenir le concours des députés de la droite libérale. Il est maintenant certain que ces derniers sont résolus à appuyer un amendement signé par MM. Antoine Lefèvre-Pontalis, Paul Cottin, Mathieu-Bodet, Félix Voisin, Amédée Beau, Delacour, Clapier, Eugène Tallon, Henry Bompard, Houssard, Léon Lefebvre, le comte Louis de Ségur, le comte du Chafaut, Daguillon-Lasselve, Louvet, le vicomte d'Haussonville, Drouin Michel, Aclouque, Léon Vingtain, Prétavoine, Babin Chevaye et Paul Target.

Cet amendement propose de remplacer l'article 14 du projet de la commission favorable au scrutin de liste, par la disposition suivante :

« Les membres de la Chambre des députés

sont élus au scrutin individuel. Chaque arrondissement administratif nommera un député. Les arrondissements dont la population dépasse 100,000 habitants nommeront un député de plus par 100,000 ou fraction de 100,000 habitants. Les arrondissements, dans ce cas, seront divisés en circonscriptions dont l'état sera annexé à la loi et ne pourra être modifié que par une loi spéciale. »

D'autre part, on sait qu'un certain nombre de députés appartenant au parti constitutionnel opposeront au scrutin de liste le système mixte soutenu par MM. Francisque Rive et Alfred André.

\*\*

La *Gazette de France* fait observer avec raison que les républicains se trouvant divisés sur le terrain politique, M. Louis Blanc, par un coup de maître, a voulu sceller l'union sur le terrain anti-religieux : forçant ainsi les dissidents gambettistes à le suivre, et à ne former qu'un tout pour combattre la bourgeoisie et les modérés.

M. Louis Blanc a parfaitement réussi, car la *République française* lui rend hommage et fait un éloge sans réserve de son discours. C'est bien, continue la *Gazette*, une croisade qui a été prêchée samedi au nom de « la liberté » contre tous les chrétiens, qu'il a appelés l'ennemi ; et elle l'a été — qu'on ne l'oublie pas — par l'homme qui a dit en parlant de la première République :

« On a été obligé de défendre la liberté PAR L'ÉCHAFAUD. »

\*\*

Le *Progrès de l'Est* déclare que les libres penseurs ne trouvant pas la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur assez large n'en voudront pas user. Pourquoi donc, pendant la discussion, ne se sont-ils pas joints aux catholiques pour demander une loi de complète liberté ?

Au fond, c'est là une défaite ridiculement mauvaise. Et la preuve, c'est que les libres penseurs de l'école matérialiste veulent établir à Paris même une faculté de médecine,

qu'ils espèrent loger aux frais de l'Etat, et que d'autres libres penseurs, unis aux protestants, parlent de fonder, également à Paris, une université libre.

Il y a plusieurs raisons de la reculade des libres penseurs sur ce terrain. D'abord, pour fonder des Universités, il faut des hommes capables et beaucoup de dévouement et aussi beaucoup de générosité. Or, quand il s'agit de compromettre son avenir et d'ouvrir largement sa bourse, les libres penseurs ne sont plus de la partie. Leur affaire, c'est de se faire nourrir par le budget. Aussi veulent-ils carrément que l'Etat seul enseigne, et n'enseigne que leurs doctrines. Le rôle des catholiques serait de faire, comme contribuables, presque tous les frais de cet enseignement dirigé contre eux et qu'ils devraient subir.

Nous avons été soumis à ce régime, mais nous avons pu le renverser, et nous ne permettrons pas qu'on le relève.

Une autre difficulté arrête les libres penseurs : ils sentent très-bien que, même s'ils arrivaient à fonder des universités portant ouvertement leur signe, ils n'auraient pas d'élèves. Ils ont des lecteurs pour leurs journaux, des votes pour leurs candidats, mais, nous le répétons, les cours de leurs professeurs seraient délaissés. Les fondateurs mêmes de ces établissements n'y enverraient pas leurs fils. Il faut noter en effet que le radical et le libre penseur, quand ils ont quelque culture intellectuelle et morale, ne se résignent pas à confier leurs enfants à leurs amis. Les listes de nos écoles libres suffisent à le prouver.

Conclusion : le libre penseur en matière d'enseignement ne peut rien faire par la liberté. C'est pourquoi il veut que l'Etat ait le monopole, et que l'Etat ce soit lui.

\*\*

On connaît le désintéressement de Garibaldi, qui finira par être plus riche qu'un lord anglais. Ce n'était pas assez des 100 mille francs de rente qu'il se faisait donner par le gouvernement italien, à l'heure même où les impôts sur le peuple sont décuplés, et

pendant que son fils achète, achète sans relâche, à vil prix, les biens des églises dépouillées ; le héros des millions vient encore de recevoir un gros sac d'or envoyé du Nouveau-Monde ; les Italiens de la République argentine lui ont envoyé, de Buenos-Ayres, pendant le mois de septembre, la somme de 40,457 fr.

Les révolutionnaires finissent toujours par les écus.

\*\*

Carpeaux, le statuaire, est mort mardi matin, à six heures, au château de Bécon, près d'Asnières. Carpeaux était né à Valenciennes, le 4 mai 1827. Reçu à l'École des Beaux-Arts, il fut l'élève de Rude, de Duret et d'Abel de Pujol. Il remporta le prix de Rome en 1854. Sa statue, *Un jeune pêcheur*, obtint un grand succès au Salon de 1859 ; le groupe *d'Ugolin et ses enfants*, exposé en 1863, et acheté par l'Etat pour le jardin des Tuileries, augmenta encore sa réputation. Parmi ses principales œuvres, il faut citer le *Pêcheur napolitain* (1863), la *Jeune fille à la coquille* (1864).

Il moula aussi un grand nombre de bustes. Enfin l'œuvre qui lui valut les éloges et les critiques les plus passionnées fut le groupe de la *Danse*, placé sur la façade du nouvel Opéra.

Carpeaux a obtenu un grand nombre de récompenses aux divers Salons : la médaille de 3<sup>e</sup> classe en 1859, la médaille de 4<sup>e</sup> classe en 1863, la croix de la Légion d'Honneur en 1866, et une médaille d'honneur à l'exposition de Bruxelles. Depuis deux ans, Carpeaux, atteint d'une maladie incurable, avait cessé de travailler ; il vient de s'éteindre au château de Bécon dans des souffrances effroyables.

## Etranger.

## ITALIE.

D'un bout à l'autre de la Péninsule, la presse libérale embouche la trompette hé-

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES FLEURS ROUGES.

Aimez-vous ces histoires naïves que l'on se raconte le soir, dans les villages, devant le large foyer, et qui ont bientôt, à la lumière fantastique des sarmets, pris forme de légende ? En voici une qui m'a, dans le temps, coûté une petite larme. On se souvient toujours d'avoir pleuré ; il y a même des gens qui n'ont point à se rappeler autre chose. Donc une pauvre femme, séparée de son mari par les guerres du premier Empire, vivait seule dans sa chaumière. Mendiante sur le pas de la porte les nouvelles des journaux politiques, à l'affût du moindre bruit capable de faire espérer la paix, elle attendait.

Son mari se battait en Espagne. De mois en mois, il lui écrivait. Un jour, il lui parla de coups de feu sérieux qui devaient s'échanger le lendemain, et joignit à sa lettre la graine d'une plante aragonaise.

— Mets-la dans un vase plein de terre, lui dit-il. Avant six semaines, tu verras s'ouvrir une admi-

nable fleur rouge. Quoiqu'elle soit ici trop commune pour être à la mode, je me suis bien souvent arrêté à la regarder. Il faut espérer que mon goût pour cette fleur de sang n'est pas le signe de ma mort prochaine. En tous cas, si le bon Dieu sonne pour moi le rappel, conserve cette plante, le seul présent que je puisse t'envoyer ; entretiens-la soigneusement. A ce que dit l'aumônier, le meilleur homme du monde, les âmes de ceux qui meurent bien ont l'autorisation de rendre secrètement visite aux personnes qu'elles aiment. Chaque fois que tu regarderas mes fleurs rouges, je me réjouirai de voir que tu ne m'oublies pas....

En lisant cette lettre, la malheureuse femme pleurait et n'avait point tort. Ces lignes furent les dernières qu'elle reçut de son mari. Un triste jour, le ministère de la guerre lui apprit qu'elle ne le reverrait plus.

Ah ! comme elle soigna la plante aragonaise ! Placée au milieu d'un grand pot en faïence fêlé qui servait autrefois de soupière, — d'un de ces vases si communs dans les campagnes, ornés de fleurs peintes entrelacées, au milieu desquelles brille en lettre d'or le nom du mari, — la graine, arrosée avec soin, n'avait pas, en effet, tardé à devenir plante. Bientôt la tige poussa des feuilles, puis des boutons. Un matin, les boutons s'entr'ouvrirent, et la veuve pleura à chaudes larmes.

Dès l'apparition de ces fleurs, qui naissaient

toutes rouges, elle crut voir, béante devant elle, la blessure du soldat tué. Peu à peu, les fleurs s'élargirent en élargissant de plus en plus la plaie qui rongea le cœur de la pauvre femme.

Pourtant elle les regardait sans cesse, meltant de la joie à souffrir.

— Mon pauvre défunt, se disait-elle, est peut-être là qui me guette, ainsi qu'il me l'a écrit !

Mais elle ne pouvait s'empêcher de trouver que c'était bien dommage qu'il eût aimé des fleurs si sanglantes.

Et comme il y a des pensées qui brûlent plus que des plaies, et qui épuisent plus que des fièvres, un mois vint où la veuve sentit ses forces s'en aller une à une. Un soir même, elle s'aperçut qu'elle n'avait pas faim et s'en réjouit : elle n'aurait eu rien à se mettre sous la dent, puisqu'elle en était arrivée à ne pouvoir plus travailler. Quelques dettes et son loyer avaient absorbé tout le trimestre de la modique pension servie aux veuves de soldats ; mendier, c'est dur quand on n'en a pas l'habitude, et l'hôpital est un pis-aller bien dénigré dans les campagnes.

— Je n'irai jamais, dit-elle une fois qu'on lui conseillait d'y entrer ; on ne me permettrait pas de coucher à côté de ma chère plante.

Et quand elle fut seule, elle se dirigea vers la cheminée. Là, devant la glace, était le vase de fleurs rouges, qui, de la base du pot au sommet

de la plante, lui rappelaient son mari. Elle lui fit de grands yeux ; elle regarda et le nom en lettres d'or qui résumait le bonheur passé, et ces branches, filles du pays où celui qu'elle pleurait avait trouvé la mort, et ces fleurs fatiguées, elles aussi, de la vie, et la glace où tout cela se reflétait, tout cela, plus un visage ridé, racorni, pâli, qui n'était capable de plaire qu'à la mort.

Elle prit le pot de fleurs, le plaça sur une petite table, auprès du lit, et se coucha.

— On ne trouverait ici, pensa-t-elle, ni un morceau de pain, ni un sou ; je n'ai plus ni espérance au cœur, ni courage dans les bras. L'échéance de ma pension n'arrivera pas avant deux mois. Tu vois bien, mon pauvre ami, que je ne peux point rester à entretenir les fleurs. Je t'ai assez regretté dans ce logement, où nous vivions, côte à côte, pour mériter d'aller te rejoindre là-haut.

Puis elle demanda pardon au ciel de la joie qu'elle mettait à mourir ; elle avait la fièvre. Elle énuméra ses légères fautes et les regretta ; ses membres tremblaient. Elle tourna lentement les yeux vers les dernières fleurs rouges que le froid rendait agonisantes aussi et qui perdaient leurs pétales, comme elle le souffla. Puis, heureuse de finir en même temps que la chère plante, elle laissa tomber ses paupières et murmura la prière des agonisants. Une seconde après, elle avait perdu connaissance....



roïque et célèbre les gloires du vainqueur des vainqueurs de la terre. Et certes, l'événement en vaut bien la peine. Après le voyage à Berlin de Victor-Emmanuel et de sa cour, après une attente de deux années, pendant lesquelles les Allemands ont leurré tant de fois la diplomatie et la presse italiennes, après les instances et les supplications impatientes de cette diplomatie et de cette presse, et puisqu'enfin les médecins berlinois ont épuisé les prétextes fournis par la saison, par les congrès, par les revues et les manœuvres, — il est grand temps que le roi *Galantuomo* soit admis à recevoir l'accolade de son digne et puissant cousin S. M. Guillaume, empereur d'Allemagne.

L'entrevue aura lieu dans la capitale de la Lombardie, à Milan, pendant quatre jours, à moins qu'un nouveau rhumatisme ou des affaires urgentes ne retiennent encore à Berlin le souverain germanique.

Le roi Victor-Emmanuel est attendu pour lundi à Turin. Il sera à Milan samedi matin pour y recevoir l'empereur Guillaume, qui arrivera à cinq heures de l'après-midi.

La princesse Frédéric-Charles de Prusse, avec ses enfants, est déjà arrivée à Milan, où elle est descendue à l'Hôtel-de-Ville.

M. de Keudell, ministre d'Allemagne à Rome, et M. de Launay, ministre d'Italie à Berlin, sont invités à habiter le Palais-Royal.

Les chemins de fer qui conduisent à Milan abaissent leurs prix de 75 0/0, à l'occasion des fêtes de l'entrevue. Aussi on s'attend, à Milan, à une foule de visiteurs qu'il sera difficile de loger dans les hôtels et les appartements disponibles.

#### TURQUIE.

D'après plusieurs journaux importants de Londres, des personnages occupant une haute position politique en France se sont mis en rapport avec le gouvernement ottoman afin de lui proposer un arrangement dont voici les points principaux : La Turquie réduit le taux de ses emprunts d'une façon qu'il reste encore à déterminer. Les porteurs d'obligations nommeront des délégués qui seront autorisés, définitivement et irrévocablement par le gouvernement ottoman, à recevoir les impôts et taxes provenant du tribut de l'Égypte et des contributions des autres États vassaux de la Porte, ainsi que le produit de la douane, et assureront ainsi le service de la dette de l'État. Le surplus de ces recettes sera employé à diminuer la dette flottante qui, de cette façon, sera amortie dans dix ans.

On télégraphie à l'Agence Havas :

« Londres, 12 octobre, soir.

» Une réunion privée des porteurs des obligations turques des emprunts 1858 et 1862 vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Bennock. M. Bennock a d'abord expliqué le but du meeting, qui est de forcer le gouvernement ottoman à annuler son dé-

cret de confiscation et à exécuter le firman et l'engagement signé par Ali-Pacha, en vertu duquel on devait établir un syndicat pour l'emprunt 1858 ; plusieurs orateurs ont déclaré qu'ils avaient la ferme résolution de faire valoir leurs droits aux biens hypothéqués pour le service de l'emprunt et leur intention de convoquer un meeting public.

» Au cours de la discussion, on a assuré que Musurus-Pacha, ambassadeur de Turquie à Londres, a exprimé sa sympathie pour les porteurs des obligations et qu'il a promis de leur aider de tout son possible.

» Le meeting a adopté, à l'unanimité, une résolution protestant contre le décret du grand-vizir et proposant de reconstituer le comité des porteurs des obligations de 1858 qui a été dissous lors de la nomination du syndicat.

Le bruit s'est répandu à la Bourse de Vienne que la Porte a offert à M. Gladstone 50,000 livres sterling par an pour prendre en main l'administration des finances ottomanes et rétablir l'équilibre dans le budget.

#### Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre a décidé que les fonctionnaires de la télégraphie militaire, qui doivent savoir monter à cheval en raison des services qu'ils sont appelés à assurer en campagne, seront admis, sur la demande qui en sera faite à l'autorité militaire régionale par leurs chefs de service, à suivre les cours d'équitation qui seront faits aux officiers d'infanterie.

Le ministre de l'intérieur, préalablement consulté sur cette disposition, lui a donné son adhésion.

On lit dans *Paris-Journal* :

La présence dans les rangs de l'armée comme réservistes d'un certain nombre d'hommes instruits, habitués à observer et à juger ce qui se passe autour d'eux, aura des conséquences sur lesquelles beaucoup d'entre nous ne comptaient pas. Leurs critiques, comme leurs éloges, ont mille moyens de se faire jour ; ce ne sont plus des enfants ignorants comme les conscrits d'autrefois, mais des hommes de trente ans, dont l'esprit est mûr, le jugement formé. Sans doute, il ne saurait convenir de prendre au pied de la lettre toutes leurs appréciations ; mais l'autorité militaire n'en aura pas moins le devoir, désormais, de se tenir au courant des impressions apportées et répandues dans leurs foyers par les soldats de la réserve.

La première période des grandes manœuvres du 15<sup>e</sup> corps d'armée a duré neuf jours, pendant lesquels les opérations se sont faites d'abord par bataillon, puis par régiment ; des mouvements de brigade ont clôturé cette première série.

Les grandes manœuvres proprement dites commenceront demain. Les camps de Réalort et de la Touloûbre seront levés, annonce-t-on, et les troupes prendront la direction vers le nord, du côté de la Durance.

Les opérations se termineront par une grande revue qui sera passée dimanche prochain par M. le général commandant en chef le corps d'armée.

On écrit de Mont-de-Marsan, le 11 octobre :

On entend depuis ce matin la fusillade et la canonnade du 48<sup>e</sup> corps, aux environs de la ville. Le général Pourcet est arrivé hier avec son état-major ; on attend ce soir le général de Rochebouet qui doit descendre à l'hôtel de la préfecture.

Le duc de Nemours a fait annoncer son arrivée. Il vient suivre les manœuvres avec son fils, le duc d'Alençon, capitaine d'artillerie, dont le régiment est en garnison à Tarbes.

Tous les hôtels de la ville regorgent. Plusieurs députés de la Gironde ont fait retenir leurs appartements. Les populations landaises font un accueil enthousiaste à nos braves soldats. C'est à qui les hébergera. Dans les châteaux des environs, on a fêté les généraux et les officiers. Le 7<sup>e</sup> hussards, commandé par le prince de Beauvremont, a été particulièrement choyé.

La ville même de Mont-de-Marsan doit être le théâtre d'une bataille entre les troupes du 48<sup>e</sup> corps.

#### Les vendanges.

La situation générale de la récolte en vins de 1875 dépassera les prévisions et les espérances des viticulteurs. Ce sera la plus féconde année qu'on ait constatée aussi bien en France qu'en Espagne et en Italie. La France produira seule 75 millions d'hectolitres, bien que le phylloxera et les inondations aient fait perdre plus de 6 millions d'hectolitres.

La qualité répondra-t-elle à la quantité ? On craint que non.

On est persuadé toutefois que, si l'année actuelle n'a pas tout le caractère d'une grande année, la majeure partie des vins récoltés partout aura un mérite appréciable qui, réuni au bas prix que l'abondance commandera, invitera le commerce et la consommation à faire des achats auxquels magasins et caves ouvrent avidement leurs portes.

Dans le Var, les vins seront ordinaires ; le Gard est, en général, moins heureux.

L'Hérault, quoique maltraité par les inondations et le phylloxera, aura encore une bonne demi-récolte.

Dans l'Aude, excellente vendange. Le Gers, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, le Lot, la Dordogne et le Lot-et-Garonne, ne semblent pas avoir une récolte bien supérieure à une année moyenne.

La Gironde a une magnifique récolte, malgré les quelques sinistres taches que le phylloxera y a faites en maintes communes.

Les Charentes ont complète récolte ; les fleuves comme le continent enserrent de prodigieuses quantités de vendanges.

Si nous entrons dans le centre de la France, à l'Est ou au Nord, nous trouvons une réussite relativement plus grande. L'Indre-et-Loire, la Loire-Inférieure, le Cher, le Loir-et-Cher, l'Yonne, Saône-et-Loire et la Côte-d'Or ont tous ample moisson.

La Champagne est des mieux partagées.

Les vendanges des vignobles du Lyonnais, du Beaujolais et de la côte du Rhône viennent de s'achever par un temps splendide ; même sur les hauteurs, la cueillette touche à sa fin, et les Côtes-Rôties seront terminées dans quelques jours.

Dans l'Indre-et-Loire, les vendanges sont en pleine activité ; le temps, en se mettant au beau, est venu heureusement les favoriser ; l'embaras des propriétaires de vignes n'en est pas moins grand. L'abondance de la récolte rend, en effet, tout-à-fait insuffisant le nombre des vendangeurs, force à prolonger indéfiniment les vendanges, et fait craindre qu'une notable partie des raisins ne pourrissent sur pied.

Dans l'Aisne, les vigneron assurent que le vin de 1875 vaudra celui de la comète, la comète de 1811, bien entendu.

Dans l'Allier, les communes composant l'important vignoble du canton de Chantellé jouissent, cette année, d'une récolte extraordinaire.

Colons et propriétaires ne savent comment la loger ; et c'est chose plaisante que d'entendre leurs lamentations à propos d'une abondance qui surpasse tous leurs calculs.

Dans le Cher, les vendanges sont en grande partie terminées dans l'arrondissement de Bourges.

On a bien fait de ne pas presser les vendanges ; la qualité y a gagné, jusqu'à ce moment, beaucoup de grains étant restés verts au milieu des grappes généralement mûres.

Comme presque partout, le rendement est bien au-dessus de ce que l'on espérait ; ce qui fait que les fûts manquent et se vendent naturellement très-cher.

Dans le Maçonnais, la récolte est très-abondante sur tous les points qui n'ont pas été ravagés par la grêle.

On est aussi agréablement surpris au point de vue de la qualité.

Les raisins qui ont été coupés depuis l'heureuse transformation produite par les fortes chaleurs du mois de septembre, donnent du vin qui promet d'être bon, meilleur que celui de l'année dernière, suivant l'appréciation compétente. — Ce qu'il y a de certain, c'est que ce vin, en général, est déjà agréable à boire ; il est limpide et d'une jolie nuance.

On lit dans le *Médocain* :

Nous ne pouvons pas encore dire : « Adieu paniers, vendanges sont faites ; mais il n'y en a pas pour longtemps ; à la fin de la semaine toute la récolte en vin de l'arrondissement de Lespère sera dans les cuves et, une grande partie, dans les barriques. La quantité a dépassé, en général,

#### Théâtre de Saumur.

Direction de M. Émile Marck.

Dimanche 17 octobre 1875.

Représentation extraordinaire donnée par les Artistes du THEATRE NATIONAL DE L'ODÉON.

#### LA VIE DE BOHÈME

Pièce en 5 actes, mêlée de chants, de MM. Théodore Barrière et Henry Mürger.

DISTRIBUTION :

Marcel, peintre, M. Porel.  
Durandin, homme d'affaires, M. Tallien.  
Schaunard, musicien, M. Georges Richard.  
Rodolphe, poète, M. Grandier.  
Gustave Colline, philosophe, M. Clerh.  
Baptiste, domestique, M. Montbars.  
Un vieux monsieur, M. Fréville.  
Un médecin, M. Monval.  
Un garçon de caisse, M. Petit.  
Mini, M<sup>lle</sup> Hélène Petit.  
Césarine de Rouvre, M<sup>lle</sup> Gabrielle Gravier.  
Musette, M<sup>lle</sup> Amélie Fassy.  
Phémie, M<sup>lle</sup> Alice Lody.

LE SPECTACLE COMMENCERA PAR

Livre III, chapitre 1<sup>er</sup>, comédie en 1 acte, de MM. Eugène Pierron et Henri Augé.  
Jouée par MM. Porel, Monval et M<sup>lle</sup> Hélène Petit.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

Le chevet du lit était juste en face de la fenêtre, misérable vitrage sans contrevents ni rideaux. La nuit envolée, le soleil tint à prouver en se levant qu'il y a encore de beaux jours en automne, et jeta à foison sur le lit de la veuve d'ardents, de splendides rayons. Cette lumière, cette chaleur ranimèrent la pauvre femme ; elle ouvrit les yeux et crut faire son entrée au paradis...

Qu'est-ce ? A côté d'elle, là, sous la main, l'ar buste qui ne possédait la veille que quelques ruines de fleurs s'est tout à coup paré pendant la nuit de cent fleurs rouges, belles, épanouies. Elle est si étonnée que, oubliant sa faiblesse d'hier, elle s'assied sur le lit et se penche. Elle prend, pour la porter à ses lèvres, une des fleurs nouvellement écloses, qui se détache aussitôt. Le ciel, dirait-on, devinant ses desirs, lui épargne la peine de les réaliser. En la tirant à elle, c'est un vrai bouquet qu'elle enlève, une guirlande de fleurs qui se tiennent l'une l'autre. Presque folle, elle commence par les embrasser toutes à la fois. Ces fleurs lui semblent glaciales ; elle regarde. Dans cette chambre, sur ce misérable lit, la veuve roulé dans ses maigres doigts un gros et précieux collier de corail, que le soleil éclaire et rend encore plus éclatant.

Alors la porte s'ouvrit et une jeune femme qu'on appelait la Belle-Dame — bien connue dans le pays pour son inépuisable charité — entra. Ses regards aussitôt tombèrent sur le miraculeux collier.

— Oh ! qu'il est beau ! s'écria-t-elle. Vendez-le-moi !...

La pauvre vieille hésita bien un peu ; mais elle finit par se décider, et il paraît que ce collier était d'une grande valeur, car il en fut donné un prix tel que désormais la veuve vécut à l'abri du besoin.

On raconte dans le pays que c'est un ange qui, touché de la vertu de la pauvre femme, était venu la nuit lui apporter sa couronne. Voilà la légende.

Quant à la vérité, la voici :

Plus craintive dans sa charité qu'on ne l'est quelquefois dans le mal, la Belle-Dame avait profité du sommeil de la veuve pour couvrir des fleurs de son collier de corail la plante aragonaise.

La légende, après tout, ne se trompe pas de beaucoup ; c'est toujours un ange qui sauva la veuve du soldat.

#### PETIT CONTE ARABE SUR LE TABAC.

Le *Journal d'hygiène*, dans un article sur l'abus du tabac, raconte ainsi l'origine de cette plante :

« Mahomet, voyageant dans le désert par une froide journée d'hiver, heurte une vipère congelée sur le sol ; il la prend, la réchauffe dans sa manche et lui rend le mouvement et la vie.

» Pour prix de sa compassion, à peine l'ingrat reptile se sent-il renaître qu'il relève la tête.

» — Prophète, je veux te mordre.

» — Pourquoi ? Si tu as une bonne raison à me donner, je me tiendrai pour satisfait.

» — Ta race est ennemie de la mienne ; il y a guerre acharnée entre ton peuple et le mien.

» — Mais moi, je ne t'ai jamais fait que du bien.

» — Je te mordrai pour que tu ne puisses pas me faire de mal.

» — Ne sois pas ingrate.

» — Je l'ai juré par le Dieu suprême, je te mordrai.

» A ce nom vénéré d'Allah, le prophète se contenta de répondre :

» — Eh bien ! mords-moi au nom de Dieu.

» Le serpent planta son dard dans la main sacrée de Mahomet qui, saisi par la douleur, jeta par terre la vipère sans la blesser, et, défendant à sa suite indignée de lui faire aucun mal, il appliqua ses lèvres sur la plaie, suçait le venin et le cracha par terre.

» Ce cette goutte est née la plante miraculeuse qui a l'amertume du serpent, mitigée par la douceur de la salive du prophète.

Poésie et médecine !

Nous ne nous attendions pas à trouver une fable orientale dans un journal d'hygiène !



toutes les espérances : en évaluant la production moyenne de nos 14,500 hectares de vigne à 30,000 tonneaux, on peut affirmer, sans crainte de se tromper beaucoup, que le rendement de cette année s'élèvera de 35 à 40,000 tonneaux, soit 350 mille hectolitres. Dans la plupart des communes, on a dépassé de beaucoup le chiffre de l'an dernier.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### CRUE DE LA LOIRE.

Une dépêche d'Orléans, en date du 13 octobre, annonce une petite crue de la Loire ; on présumait que le maximum aurait lieu à Orléans hier, vers 8 heures du soir, et qu'il serait de un mètre.

Pas de nouvelles du Cher, ni de la Vienne.

Complétant les renseignements qu'il a donnés sur l'organisation de l'armée territoriale, le *Journal des Débats* dit qu'il y aura 18 régiments d'artillerie.

Le 9<sup>e</sup> sera composé par les hommes des arrondissements d'Issoudun, La Châtre, Châteauroux, Le Blanc, Montmorillon, Loches, Parthenay, Bressuire, Niort, Poitiers, Civray, Melle, Châtelleraut, Loudun, Chinon, Tours, Saumur, Baugé, Segré, Cholet et Angers.

Les régiments d'artillerie ne seront commandés que par des lieutenants-colonels.

Le génie de l'armée territoriale ne comptera que 18 bataillons.

Les hommes des départements de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de l'Indre, des Deux-Sèvres et de la Vienne formeront le 9<sup>e</sup>.

Quant au train des équipages militaires, il comptera 18 bataillons, dont chacun sera formé par des hommes de l'armée territoriale levés dans les mêmes circonscriptions régionales que celles où se recruteront les 18 régiments d'artillerie.

En ce qui touche la cavalerie, le nombre d'escadrons, dépendant avant tout des ressources en chevaux du territoire de chaque région, n'a pu être encore définitivement fixé, mais il pourra être formé des escadrons de cavaliers volontaires avec les militaires de l'armée territoriale qui s'engageraient à s'équiper et à se monter à leurs frais.

La quatrième session ordinaire des conseils municipaux, pour l'année courante, s'ouvrira le dimanche 7 novembre et ne pourra durer plus de dix jours.

On vient d'apposer dans le département de Maine-et-Loire et dans les départements limitrophes des affiches qui annoncent l'ouverture de la Faculté d'Angers pour le 15 novembre et qui font en même temps connaître le programme des cours et des conférences ainsi que les noms des professeurs.

### Travail des enfants dans les manufactures.

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient de rappeler par circulaire qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, toute infraction à la loi et aux règlements du 19 mai 1874 sera relevée par un procès-verbal et passible de poursuites devant le tribunal correctionnel.

### Affranchissement des échantillons et imprimés.

Les modifications suivantes seront apportées aux prix actuels d'affranchissement des échantillons de marchandises, circulaires, prospectus, etc., à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1876 :

Le port des échantillons de marchandises, avec ou sans imprimés, des épreuves d'imprimerie corrigées et des papiers de commerce ou d'affaires, est fixé, pour chaque paquet portant une adresse particulière, à 5 centimes par cinquante grammes.

Le port des circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix courants, gravures, lithographies en feuilles, brochés ou reliés, et en général de tous imprimés expédiés sous bande, autre que les journaux, ouvrages périodiques, circulaires électorales et mandats de vote, est ainsi fixé :

De cinq grammes et au-dessous, 2 cen-

Au-dessus de cinq grammes jusqu'à dix grammes inclusivement, 3 centimes.

Au-dessus de dix grammes jusqu'à quinze grammes inclusivement, 4 centimes.

Au-dessus de quinze grammes jusqu'à cinquante grammes inclusivement, 5 centimes.

Au-dessus de cinquante grammes, le port est augmenté de 5 centimes pour chaque cinquante grammes ou fraction de cinquante grammes excédant.

Sont maintenues toutes les dispositions des lois sur les taxes postales auxquelles il n'est pas dérogé par la présente loi.

M. le garde des sceaux, ministre de la justice, vient d'adresser aux procureurs généraux la circulaire suivante, relative aux formalités à remplir pour le mariage des officiers de l'armée.

Consulté sur les deux points qui suivent, M. le ministre répond :

« 1<sup>o</sup> Que l'officier futur époux peut, lorsqu'il lui serait impossible d'assister lui-même à la passation de l'acte d'apport, être dispensé de cette formalité. Dans ce cas, il suffira de l'affirmation sur l'honneur, faite par la future et par ses assistants, s'il y a lieu, que les biens et valeurs énoncés dans ladite déclaration, lesquels doivent demeurer affectés réellement à la constitution de la dot, n'ont été empruntés ni en totalité, ni en partie, en vue du mariage projeté. (Décision ministérielle du 14 avril 1875.)

« 2<sup>o</sup> Qu'il n'est pas indispensable que la future se constitue personnellement la dot réglementaire. De plus, les valeurs reposant sur de bonnes garanties, mais inscrites au nom du donateur, et qu'il déclare affecter à la constitution de la dot de la future épouse, doivent être acceptées dans la déclaration d'apport et la constitution de dot de la future épouse. »

En conséquence, M. le ministre prie MM. les procureurs généraux de porter ces décisions à la connaissance des notaires de leurs arrondissements.

Ainsi que le faisaient prévoir les dernières nouvelles de Poitiers, M<sup>r</sup> Cousseau, ancien évêque d'Angoulême, chanoine de premier ordre de Saint-Denis, est mort mercredi, après de longues et douloureuses souffrances.

M<sup>r</sup> Antoine-Charles Cousseau était né à Saint-Jouin de Châtillon (Deux-Sèvres), le 7 août 1805 ; il était supérieur du séminaire de Poitiers lorsqu'en 1850 il fut élevé au siège d'Angoulême qu'il a administré pendant vingt-trois ans avec autant de sagesse que de dévouement, en donnant à ses prêtres l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

**Le pétrole.** — Si l'emploi du pétrole offre une économie réelle dans l'éclairage, il ne faut pas oublier, à cette époque où l'on reprend l'usage, qu'il expose beaucoup plus que l'huile végétale au danger de brûlure et d'incendie, et que de grandes précautions sont nécessaires à ceux qui s'en servent.

Tout récemment encore, une jeune fille, voyant sa lampe à pétrole près de s'éteindre, faute d'huile, la souffla et voulut la remplir de nouveau. Aussitôt le pétrole s'enflamma ; elle jette la lampe et appelle du secours. La lampe est lancée dans les jambes d'une voisine qui accourt et dont les jupes s'enflamment. Elle court à un ruisseau près de là pour s'y jeter, mais le feu avait eu le temps de déterminer des brûlures si profondes que la mort s'ensuivit quarante-huit heures après.

Il ne faut donc pas remplir une lampe, même éteinte, avant qu'elle soit refroidie. Transvaser le pétrole à proximité d'une flamme quelconque l'expose aussi à s'enflammer, car le gaz, la vapeur qui se dégage dans l'atmosphère suffit à prendre feu. Le liquide peut s'enflammer spontanément en laissant tomber ou en jetant les vases qui en contiennent.

L'eau active le feu du pétrole au lieu de l'éteindre. La cendre, le sable ou la terre sont nécessaires à cet effet. Le chloroforme l'éteint aussi subitement. Au lieu de courir avec les vêtements en feu, ce qui l'active, il est mieux de se coucher par terre et se rouler. S'envelopper d'une couverture de laine suffit aussi à arrêter aussitôt la combustion.

## ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 11 septembre au 8 octobre.

N. D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 <sup>re</sup> QUAL.	2 <sup>e</sup> QUAL.	1 <sup>re</sup> QUAL.	2 <sup>e</sup> QUAL.	1 <sup>re</sup> QUAL.	2 <sup>e</sup> QUAL.	1 <sup>re</sup> QUAL.	2 <sup>e</sup> QUAL.
<b>BOUCHERS</b>									
<b>MM.</b>									
1	Biénon..	2	6	5	17	10	30	14	42
2	Tessier.	1	11	2	22	6	19	2	9
3	Touchet.	7	2	1	20	3	9	17	30
4	Goblet.	8	8	6	20	17	30	3	3
5	Renard.	8	8	6	20	17	30	3	3
6	Boutin (1).	7	2	10	30	10	50	18	90
7	Loigie.	6	6	1	17	3	18	1	1
8	Prouteau.	2	6	11	14	21	22	31	57
9	Chalot.	11	2	16	47	31	57	3	3
10	Pallu.	12	2	19	4	31	3	3	3
11	Groléau.	1	3	13		21	3	3	3
<b>CHARCUTIERS.</b>									
<b>MM.</b>									
1	Dutour.					11	13		
2	Baudoin.					2	2		
3	Baudoin-R.					16	14		
4	Brunet.					3	5		
5	Vilgrain.					10	3		
6	Sanson.					3	10		
7	Sève.					13	1		
8	Moreau.					7	8		
9	Cornilleau.					7	3		
10	Rousse.					1	6		
11	Raineau.					7	9		
12	Goblet.					4	4		

(1) Une vache reconnue malsaine et conduite à l'usine.

## Faits divers.

Une rencontre assez curieuse va avoir lieu, dans quelques jours, à la prison de Saint-Martin-de-Ré. C'est celle des condamnés aux travaux forcés Roques et Duverneuil, qui se sont beaucoup connus autrefois.

En 1867, Duverneuil a passé six mois à Paris. Il était fort des amis de Raoul Rigault et de sa bande, et fréquentait les cafés du quartier latin.

Plusieurs fois, ils ont déjeuné ensemble au café d'Apollon, en compagnie d'Humbert et d'un quatrième jeune homme qui cherchait des répétitions. Ce jeune homme n'était autre que Roques, le futur parricide de la rue Saint-Jacques. Roques et Duverneuil se lièrent, et pendant quelques jours ils se quittèrent à peine ; le second cherchait à convertir le premier à la casaque rouge, ce qui ne mordait du reste qu'à moitié, Roques n'ayant qu'une opinion, celle de gagner de l'argent par tous les moyens possibles.

Puis Duverneuil retourna à Bordeaux, tandis que Roques restait à Paris. Qui leur eût dit que, huit ans plus tard, l'un d'eux serait condamné à mort, l'autre aux travaux forcés à perpétuité !

C'est là un temps dont ils pourront parler ensemble en cassant des cailloux sur les routes de l'île Nou, où ils seront au mois de mars tous les deux.

Que de fois avons-nous dit qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil ! Nous avons décrit, il y a huit jours, l'appareil présenté à l'Académie des sciences par M. Mouchot, professeur de mathématiques à Tours. Cet appareil consiste en un réflecteur incliné de 40 degrés sur l'axe. Lorsque l'on présente ce réflecteur aux rayons du soleil, on obtient une chaleur tellement intense, que cinq minutes suffisent pour faire bouillir huit litres d'eau. M. Mouchot obtient même jusqu'à 453 degrés de chaleur. Avec cet appareil, il peut mettre en mouvement une machine à vapeur.

Or, cet appareil, d'après une communication adressée à l'Académie dans sa dernière séance, par un officier de l'armée fédérale suisse, était connu de Numa Pompilius et de ses prêtres, qui s'en servaient pour allumer le feu sacré lorsqu'il s'était éteint. Numa Pompilius lui-même l'avait emprunté aux prêtres du temple de Delphes. Plutarque donne à ce sujet toutes les explications désirables.

L'appareil de M. Mouchot n'est qu'une reproduction exacte de celui dont l'historien grec donne la description. Disons toutefois que M. Mouchot y a ajouté le manchon de verre dans lequel il emmagasine véritablement la chaleur. Mais cette propriété particulière du verre noirci à l'intérieur de laisser passer la chaleur, mais non les rayons solaires, était connu de Saussure au siècle dernier.

La *Tribune*, de Berlin, raconte que l'un des pachas turcs, envoyés pour soumettre les insurgés de l'Herzégovine, est Prussien. L'histoire de ce pacha est, paraît-il, des plus curieuses. Fils d'un musicien de Berlin, il émigra avec son père à Magdebourg où il entra en qualité d'apprenti dans une maison de commerce. Mais cette vie régulière et sédentaire ne put lui convenir, et, un beau jour, il résolut d'être marin ; il s'embarqua sur un bâtiment de Hambourg. Toutefois, la discipline du bord ne fit pas encore son affaire ; aussi, un beau matin, il se réfugia à Constantinople.

Il obtint l'accès du palais d'Ali-Pacha, grâce à sa connaissance du français, et il y trouva une protection due à son immédiate conversion au mahométisme.

Envoyé à l'école militaire, il fut bientôt reçu officier, puis il se distingua comme capitaine dans les combats sur le Danube, entre la Turquie et la Russie.

Nommé pacha, après avoir résidé à Smyrne, il fut envoyé comme plénipotentiaire à Candie où, par son influence, il pacifia la population insurgée. Il fut gouverneur de l'Albanie sous le nom de Mustapha-Assim-Pacha ; il est aujourd'hui âgé de quarante-sept ans et allié, par son mariage, au célèbre Omer-Pacha.

## Dernières Nouvelles.

La commission de permanence s'est réunie hier sous la présidence de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

M. Rameau, l'ex-maire de Versailles, s'adressant à M. Caillaux, ministre des travaux publics, s'est plaint que la construction de la voie ferrée provisoire de Versailles à Paris ait été entreprise avant que les formalités légales fussent remplies.

M. de Plœuc, qui devait interpellier le gouvernement au sujet des mesures financières prises par la Turquie, y a renoncé pour ne pas entraver l'action diplomatique.

Aucune interpellation n'a été faite par les gauches.

Un général bien connu des Parisiens, alors qu'il n'était que colonel, — et il l'était encore le mois dernier, à la tête de la 1<sup>re</sup> légion de la garde républicaine, — le général Allavène, a remis hier le commandement de sa légion au colonel Lambert, et est parti le soir même pour Alger, où il prendra son poste de général inspecteur de la 34<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Pour les articles non signés : P. GODFR.

## Bulletin de la Bourse.

Paris, 14 octobre 1875.

Les recettes générales continuent à faire des achats relativement considérables ; ils se chiffrent aujourd'hui par 30,000 fr. de 5 0/0 et 20,000 fr. de 3 0/0.

Le marché est assez faible et il s'est fait peu de transactions ; l'élévation de l'escompte à Londres, qui a été porté de 2 1/2 à 3 1/2 0/0, a une certaine influence sur les opérations d'aujourd'hui.

Le 5 0/0, qui avait débuté en hausse de 10 centimes sur hier, a repris son cours de 40 450.

Le 3 0/0 a perdu 5 centimes et n'a pu faire en clôture que 65 20.

Le Turc, qui avait eu une reprise à la petite bourse d'hier et qui a fait aujourd'hui 28 25, est retombé en fin de bourse à 27 40. Aucun fait nouveau ne s'est produit, mais on ne peut compter sur aucune amélioration des cours tant que les puissances n'auront pas pris des arrangements avec la Turquie, et que les résolutions du cabinet de Constantinople n'auront pas été modifiées.

L'Italien a regagné 10 centimes et fait actuellement 73 45.

Le Mobilier espagnol a perdu 7 fr. et clôture à 675.

Les Autrichiens font 642 et les Lombards 238.

Le Pérou a vu hier une hausse très-sensible : 4 0/0, mais il a perdu 4 0/0 dans la bourse d'aujourd'hui. Il gagne néanmoins encore 3 0/0, et cette hausse a eu une certaine influence sur le marché des valeurs.

Le Gaz est à 4,037.

Le Nord fait 11 80 et le Lyon 978 ; ces deux valeurs sont d'ailleurs toujours bien tenues.

L'extérieure espagnole est à 17 7/8 et l'intérieure à 15.

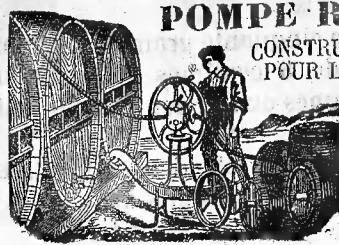


Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: La mission du docteur Harmand en Indo-Chine; — M. Ducuing; — Désarmement d'un corps de carlistes réfugié sur le territoire français; — Monument commémoratif du centième anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis; — Un attelage aux Pyrénées, tableau de M. Bridgman; — La ville d'Eu. — Trop belle et trop laide, nouvelle, par M. Xavier Eyma. — Revue financière de la semaine. — Revue littéraire. — Chronique du Sport. — Variétés: Le club Alpin français. — Le Mont-Saint-Michel: découverte du tombeau de Robert de Torigny. — Revue comique du mois, par Bertall. — Faits divers. — Buste de l'empereur Commode en Hercule romain. — Echecs.

Gravures: Evénements d'Espagne: désarmement par la gendarmerie française d'un corps de carlistes réfugié sur le territoire français. — La mission du docteur Harmand en Indo-Chine (3 gravures). — M. Ducuing. — Projet de monument commémoratif à élever à l'entrée de la baie de New-York, à l'occasion du centenaire de l'indépendance des Etats-Unis. — Un attelage aux Pyrénées, d'après le tableau de M. Bridgman. — La France pittoresque: le château et la ville d'Eu. — Mont-Saint-Michel (3 gravures). — Revue comique du mois, par Bertall (8 sujets). — Buste de l'empereur Commode en Hercule trouvé récemment à Rome dans les fouilles de l'Esquilin. — Rébus.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et Co, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; les vingt-quatre premiers fascicules sont en vente.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison Abel PILON, de Paris.



POMPE ROTATIVE CONSTRUITE SPECIALEMENT POUR LE TRANSVASEMENT des Vins, Huiles, Essences, etc.

Débit de 2,000 à 9,000 litres à l'heure.

J. MORET et BROQUET, Constructeurs brevetés s. g. d. g. 121, rue Oberkampf. — Paris.

Envoi franco de prospectus. Représentés à Angers par MM. MARTIN FRÈRES, articles de caves.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers: 6 heures 10 minutes du matin, 7 — 20 — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur: 6 heures 30 minutes du matin, 10 — 45 — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 OCTOBRE 1875.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Lists various financial instruments and their market movements.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste, 6 — 45 — (s'arrête à Angers), 9 — 1 — omnibus, 1 — 33 — soir, omnibus, 4 — 12 — express, 7 — 23 — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte, 8 — 26 — omnibus, 9 — 50 — omnibus, 12 — 38 — express, 4 — 44 — soir, omnibus, 10 — 28 — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

PRÈS

Commune d'Allonnes,

A VENDRE En totalité ou par parties.

- 1° Six hectares 5 ares 50 centiares, à la Queue-de-l'Ormeau, n° 714, section H. 2° Un hectare 91 ares, aux Asnières, n° 725, section H. 3° Quatre-vingts ares, au Petit-Jeu-Fleury, n° 729, section H. 4° Soixante ares 50 centiares, à la Queue-du-Lievre, n° 780, section H. 5° Et 21 ares 40 centiares, à la Queue-de-l'Ormeau, n° 754, même section.

S'adresser à M. TAVEAU, géomètre-expert au Pont-Fouchard, ou à M. LAUMONIER, notaire. (459)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Avec jouissance de suite.

1° Très-belle maison de campagne, dite les Tourelles, au canton de la Croix-Cassée, commune de Villebernier, à un kilomètre de Saumur: onze chambres, remise, écurie, maison de jardinier et jardin de 48 ares.

2° Maison, à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Presbytère, n° 1 et 3: onze pièces, remise, écurie, caves en roc et deux jardins; gaz et eau de la ville.

3° Très-grande et belle cave en roc, place de Nantilly, ayant son entrée près le presbytère.

4° Autre maison, à Saumur, place de Nantilly, n° 5, et rue du Presbytère, n° 2; belle cave en roc, jardin.

S'adresser à M. CHRISTIANI, négociant à Saumur, rue du Presbytère, ou à M. CLOUARD, notaire. (492)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saint-Florent, près Saumur, à l'angle de la route et de la rue qui conduit à l'église, formant un très-bel emplacement.

S'adresser à M. René PILIER, cordier à Saint-Florent, ou à M. CLOUARD, notaire. (454)

Etudes de M. CLOUARD, notaire, et de M. BEAUREPAIRE, avoué, à Saumur.

A VENDRE

SUR LICITATION,

A Saumur, en l'étude de M. CLOUARD, notaire,

Le dimanche 31 octobre 1875, à midi,

UNE MAISON

Avec écuries et remise,

Sise à Saumur, rue de la Monnaie, n° 13 et 15,

Dépendant des successions bénéficiaires Isidore PALATINI. (481)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

LE MOULIN À EAU DE FOLLET

Commune de Courchamps.

S'adresser à M. CLOUARD. (425)

Commune de Distré.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ÉCOLE

Le Maire de la commune de Distré prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Distré, le dimanche 17 octobre 1875, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour la construction d'une salle d'école.

Les devis s'élèvent à la somme de 5,000 francs.

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Distré, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

PRÉSENTMENT, UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

A LOUER Pour entrer en jouissance de suite, UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennes, Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie. S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

A VENDRE UN Foudre

D'une contenance d'environ trente-deux barriques. S'adresser au bureau du journal.

M. HEGRON, négociant en grains, donne avis que son domicile actuel est rue de la Marine, n° 4, à Saumur, et vend des avoines, pailles, foin, son, etc., en gros et détail. (498)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE DEUX EMPLOYÉS, dont l'un en mercerie et l'autre en épicerie, âgés de 25 à 30 ans. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

FABRIQUE D'ENCRE de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LIEBIG BOUILLON INSTANTANÉ ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX Pour Soupes et pour Assaisonnements QUATRE MÉDAILLES D'OR TROIS GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR 1867, 1868, 1869, 1872, 1873 Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne Mis hors concours — Lyon 1872 SE VEND PARTOUT EN GROS: 50, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

SERVICE DES BATEAUX A VAPEUR L'UNION des RIVERAINS de la LOIRE

Tous les samedis Entre Angers et Saumur POUR VOYAGEURS ET MARCHANDISES

DÉPART D'ANGERS: le matin, à 5 heures. DÉPART DE SAUMUR: le soir, à 2 heures.

Nouvelle Batteuse pour frs 300. rendue franco à la frontière française, qui bat toute espèce de blé parfaitement. 21000 pièces ont été vendues pendant deux ans. S'adresser à Monsieur le fabricant

Maurice Weil jeune, à Vienne (Autriche) Franzensbrückenstrasse, 13. (207)

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessus.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

- Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr. Payables 50 francs par trimestre. La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr. Vie de la très-sainte Vierge, par Le Mûler, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 25 fr. La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliées. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr. POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 32 fr. PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr. BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 48 fr. L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs, 13 vol. in-8°. 65 fr. BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères, 24 vol. in-8°. 150 fr. CHATEAUBRIAND. Œuvres complètes, 9 gros vol. in-8° jésus. 100 fr. MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida, 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr. La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr. 40 planches, riche album de salon. 120 fr. ŒUVRES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTY, AMYOT, LEMERRE, ETC.

CECÉPIT MUSICAL Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau de 50 francs sera vendu 15 francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix: 80 fr. Envoi franco des catalogues, ainsi qu'un grand nombre d'illustrations, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.

L'EAU DE SUZ VACCINE DE LA BOUCHE supprime instantanément LES MAUX DE DENTS Conservation, blancheur des Dents et pureté d'haleine assurée. Lire la Brochure. BESSON, pharm. à Saumur.